



**ORDONNANCE N°018/2025/PTPI-AL PORTANT AUDIENCE DE PRESTATION DE SERMENT DE MONSIEUR
GHISLAIN FRANCK ZANVO, ASSISTANT REGISSEUR SECONDAIRE A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE
L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL**

Nous, Valentin Vidjannagni Vidéhomè KPAKO, Président du Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Allada ;

Vu la loi n°2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, modifiée et complétée par la loi n°2016-15 du 28 juillet 2016 et par la loi n°2018-13 du 02 juillet 2018 ;

Vu la loi 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la Magistrature en République du Bénin ;

Vu la loi n°2008-07 du 28 février 2011 portant code de procédure civile, commerciale, sociale, administrative et des comptes modifiée et complétée par la loi n°2016-16 du 28 juillet 2016 modifiant et complétant la loi n°2008-07 du 28 février 2011 portant code de procédure civile, commerciale, sociale, administrative et des comptes ;

Vu la loi n°2018-14 du 02 juillet 2018 modifiant et complétant la loi n°2012-15 du 18 mars 2013 portant code de procédure pénale en République du Bénin ;

Vu le décret n°2020-479 du 30 septembre 2020 portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu le décret n°2022-497 du 03 août 2022 portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu le décret n°2022-543 du 21 septembre 2022 portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu le décret n°2023-471 du 13 septembre 2023 portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu le décret n°2023-695 du 20 septembre 2023 portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu le décret n°2024-1080 du 31 juillet 2024 portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu le décret n°2024-1457 du 18 décembre 2024 portant nomination de magistrats au Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu les différents procès-verbaux d'installation de Magistrats au Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Allada ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale des Magistrats du Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Allada daté du 14 février 2025 ;

Vu l'ordonnance n°001/2025/PTPI-AL portant organisation des chambres, l'emploi des salles d'audience et la bonne marche des instances au Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Allada datée du 14 février 2025 ;

Vu les nécessités d'une bonne administration de la justice ; 

ORDONNONS

Article 1^{er} : Il sera procédé le mardi 27 mai 2025 à huit heures trente minutes (08h 30 min), dans la grande salle d'audience du Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Allada, à la prestation de serment de Monsieur Ghislain Franck ZANVO, nommé Assistant Régisseur Secondaire de la Direction Départementale de l'Industrie et du Commerce (DDIC) de l'Atlantique et du Littoral.

Article 2 : La formation qui prendra cette audience est composée de :

- ✓ **Président** : Monsieur Valentin Vidjannagni Vidéhomè KPAKO ;
- ✓ **Ministère public** : Madame Sènamè Flora Hermione GNIMAGNON ;
- ✓ **Greffier** : Monsieur Madou Gabin HOUNSA.

Article 3 : La présente ordonnance sera notifiée à Monsieur le Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire (DDEMP) de l'Atlantique, à Monsieur le Procureur de la République et à la Greffière en Chef près le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Allada.

Donnée en notre cabinet, le 26 mai 2025



Valentin Vidjannagni Vidéhomè KPAKO